

Saint- Martin -d'Hères, le 23 mai 2016



**Extrait des délibérations  
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes  
Séance du vendredi 20 mai 2016**

**N° 015 D 20.05.2016**

*Le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes s'est réuni en séance plénière ordinaire le vendredi 20 mai 2016 sur convocation de madame la présidente Lise DUMASY.*

**Point à l'ordre du jour :**

**6.1 Délégation de compétence aux directeurs de composante en matière de nomination des jurys d'examen**

*Vu les dispositions de l'article L. 712-2 5° du code de l'éducation prévoyant que « le Président de l'Université nomme les différents jurys, sauf si une délibération du conseil d'administration prévoit que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les directeurs des composantes de l'université »,*

Il est proposé au conseil d'administration de se prononcer sur la délégation d'une telle compétence au profit du directeur de chaque composante de l'Université Grenoble Alpes.

*Après en avoir délibéré, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes adopte à l'unanimité de ses membres présents et représentés la proposition visant à déléguer les compétences relatives à la nomination des jurys d'examen aux directeurs des composantes de l'université.*

Membres en exercice : 37

Membres présents : 16

Membres représentés : 11

Nombre de votants : 27

Voix pour : 27

Fait à St -Martin -d'Hères, le 23 mai 2016

Publié le : 15/06/2016

Transmis au Rectorat le : 9/06/2016

Pour la Présidente et par délégation  
Le Directeur général des services,

  
Pour la Présidente  
et par délégation  
Le Directeur général des services  
Joris Benelle